vivre@sarzeau
revue municipale d'information | octobre - novembre - décembre 2009 n°67

Retour sur...
5ème édition des Fêtes celtiques
p. 5

Retour sur...
La municipalité adopte la circulation douce
p. 8

Dossier
Le budget 2009
p. 12

Sarzeau

contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
Mél. : mairie@sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : penvins.sarzeau@orange.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : mairie.brillac.sarzeau@orange.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

• SERVICES TECHNIQUES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

• SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr

Du lundi au jeudi :	8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi :	8h30-12h30 et 13h-16h30
Samedi :	13h30-17h30 (hors vacances scolaires)

• ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du père Coudrin
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : contactlhermine@sarzeau.fr

Hors vacances scolaires

Mardi	10h-12h30	14h-20h
Mercredi	9h-20h	
Jeudi	10h-12h30	16h-20h
Vendredi	10h-12h30	14h-20h
Samedi	10h-12h30	14h-17h

Vacances scolaires

Mardi	14h-18h30	
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Jeudi	10h-12h30	
Vendredi	14h-18h30	
Samedi	10h-12h30	14h-17h

• ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 68 23 83
Mél. : espace.jeunes.sarzeau@orange.fr

Hors vacances scolaires

Mardi et jeudi	16h-19h30
Mercredi	14h-19h
Vendredi	16h-21h
Samedi	14h-21h

Vacances scolaires

Du lundi au jeudi	15h-20h
Vendredi	15h-21h
Samedi	14h-21h

• SERVICE URBANISME
Place de Francheville
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 60
Mél. : urbanisme@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

• CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@orange.fr
Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

• PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@orange.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi :
8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusque 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
sauf vendredi jusqu'à 16h30
Pour les grutages prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56
(laisser un message sur le répondeur)

• PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@orange.fr
Du lundi au samedi :
8h30-12h et 14h-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
7 rue du Beg Lan - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

• SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

• ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
«Multi accueil» : 02 97 48 09 30
multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
«Lieu d'Accueil Enfants-Parents» :
02 97 48 21 11
coordination.petite.enfance.sarzeau@wanadoo.fr
«Relais Assistantes Maternelles» (RAM) :
02 97 48 09 29
ram.sarzeau@wanadoo.fr

• MAPA
(Maison d'accueil pour personnes âgées)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@cc-presquile-rhuys.fr

• RELAIS GÉRONTOLOGIQUE
5 place Marie Le Franc - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 06 82
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 et sur rendez-vous l'après-midi

• MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du père Coudrin (espace culturel) -
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediathequesarzeau.ccprhuys@orange.fr

Hors saison estivale :

Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

En juillet et août :

Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30

• ECOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES
Rue du père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : eea.ccprhuys@orange.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
- «AIRE» : 02 97 41 73 44
  pae-aire.sarzeau@wanadoo.fr
- «Rhuys Emploi» : 02 97 48 01 68
  rhuys.emploi@wanadoo.fr
- «ASP - Rhuys Muzillac» : 02 97 48 27 62
  proximrhuysmuzillac@wanadoo.fr

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME
Rue du père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : info@tourisme-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

MAISON DU TOURISME
BP 46 - St Colombier - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 45 26
Mél. : rhuys@rhuys.com
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h-18h
Le dimanche et jours fériés :
10h-12h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h30-12h30 et 14h-18h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

sommaire

retour sur... P. 4 à 10

P. 8
Une première pour les Arts dans la rue

P. 10
Les (merveilleux) Joyeux petits souliers

tribune d'expression P. 11

dossier P. 12 à 15

actualités P. 16 à 19

P. 16
Nos quartiers ont une histoire

P. 19
Les coulisses de ma mairie...

bloc-notes P. 20 à 23

P. 20
Réunions de quartiers 2009

P. 22
Un large éventail de spectacles pour tous les goûts !

édito

Le Parc Naturel Régional sur la bonne voie !

Le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan avance ! Après bien des vicissitudes et un long cheminement, une étape décisive a été franchie avec le passage en Commission nationale de protection de la nature le 6 juillet dernier. Un avis favorable a été réservé à ce projet de territoire que j'ai eu le plaisir de défendre avec trois autres élus du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM).

Le Parc Naturel Régional doit fédérer les communes riveraines du Golfe du Morbihan et du bassin versant (38 communes) autour d'un projet de territoire novateur offrant une gestion nouvelle de cet espace sensible : préservation des espaces naturels et de la biodiversité, gestion économe de l'espace, amélioration de la qualité de l'eau, développement économique harmonieux… le tout en mettant l'Homme au cœur du projet.

Le Golfe du Morbihan attire. Son mode de gestion doit nécessairement évoluer. Le Parc Naturel Régional constitue une chance à saisir pour que ce territoire devienne une référence du respect de l'équilibre environnemental, social et économique.

Je crois profondément au développement durable de notre territoire du Golfe du Morbihan. Il convient maintenant de trouver la voie consensuelle pour une adhésion la plus large possible des communes. Je vais y travailler activement en n'éludant aucun des sujets délicats : la consommation de l'espace, le maintien des activités économiques et le nécessaire contournement Nord de Vannes.

Les prochains mois vont être décisifs. En attendant, nous avons programmé le Week-end de l'Environnement, promis pendant la campagne électorale, les 23, 24 et 25 octobre prochains. Il permettra de débattre des sujets environnementaux propres à la Presqu'île de Rhuys.

Rejoignez nous nombreux au week-end de l'environnement.

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication : David LAPPARTIENT
Coordination et réalisation de la publication : service communication, Mairie de Sarzeau
Crédit photos : Mairie de Sarzeau, Studio Deffontaines
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception : Studio Deffontaines, www.studio-deffontaines.com, 02 96 48 41 98
Impression : Cloître Imprimeurs
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

CONSULTATION

L'aménagement foncier est entré dans la dernière ligne droite

Pendant deux semaines cet été, le plan des bâtis de villages a été présenté de façon informelle en consultation libre (information dans la presse et par affichage dans les villages). Cette opération, qui a permis de recevoir plus d'un millier de personnes, s'avère d'une grande utilité pour finaliser le plan de la commune qui deviendra le futur cadastre à la clôture des opérations de remembrement.

Si, pour des raisons diverses, vous avez manqué ce rendez-vous, sachez que début 2010, le géomètre procèdera à la même opération avec en plus la présentation du nouveau plan des terres agricoles. Chaque propriétaire recevra une convocation individuelle par l'intermédiaire de sa mairie de résidence, d'où l'intérêt de bien faire connaître ses coordonnées au cabinet chargé de l'opération d'aménagement foncier (coordonnées ci-dessous) si un changement s'est opéré dans les cinq dernières années. Chacun pourra s'exprimer, afin que le géomètre puisse apporter les éventuelles rectifications sur le nouveau plan présenté.

La démarche entrera ensuite dans la phase officielle d'enquête sur le projet. Elle se déroulera courant 2010 sur une période d'un mois, avec la présence ponctuelle d'un commissaire enquêteur chargé de recevoir les réclamations des propriétaires.

Le projet de remembrement sera composé de deux séries de plans, la première concernant le nouveau parcellaire, la deuxième le programme des travaux connexes (réseaux, plantations de haies...). Les réclamations éventuelles portées devant le Commissaire enquêteur seront traitées par la Commission Communale d'Aménagement Foncier. Le projet, après affichage d'un mois, sera ensuite présenté à la Commission Départementale pour traiter les réclamations qui auront été formulées par courrier. A ce stade de l'opération, la prise de possession du nouveau parcellaire aura lieu et le dossier sera transmis aux diverses administrations, notamment au service des hypothèques pour enregistrement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :
Cabinet Géo Bretagne Sud
8 rue Ella Maillart
BP 30185 PA de Laroiseau
56005 Vannes Cedex
Mél. : remythomazo@geobretagnesud.com
Rémy Thomazo, tél. 02 97 47 23 90
le vendredi matin de 9h à 11h30

SOLIDARITÉ

« Fleur de bouchon » : un bilan très positif

L'association « Fleur de bouchon » est pleine d'enthousiasme et de projets. Pour arriver à les concrétiser, elle fait appel à un geste des plus simples : récolter, tout au long de l'année, des bouchons de plastique et depuis peu des bouchons de liège. Le fruit de ces récoltes est centralisé dans un dépôt à Vannes. De là, ils sont dirigés vers l'usine de recyclage Eurocompound Polymers (Atmos) pour y être transformés. L'argent récolté, environ 110 € la tonne, est utilisé pour des projets solidaires. Le choix de l'association « Fleur de bouchon » s'est porté, entre autre, sur le financement de « Joëlettes », des fauteuils handisports de randonnée (l'association en compte désormais six). Celles-ci sont ensuite prêtées à des associations, des particuliers... Durant l'été, une famille, en vacances à Sarzeau, a pu bénéficier de ce prêt.

Le 3 juin dernier, deux membres de l'association et deux agents de la commune se sont retrouvés pour faire le bilan de l'année et acheminer les bouchons au dépôt. Une tonne de bouchons plastique a ainsi été récoltée et ce sont près de 300 tonnes, l'équivalent de 20 semi-remorques, qui ont été recyclées depuis les débuts de l'association.

Vous pouvez déposer vos sacs de bouchons aux services techniques de Sarzeau ou au 21, rue de Kergroës à Sarzeau, domicile des membres actifs sur Sarzeau.

1 BOUCHON : 1 SOURIRE

CULTURE

5ème édition des Fêtes celtiques

Velours, dentelles, musiques et danses au rendez-vous de la 5ème édition des Fêtes celtiques.

Pendant quatre jours la ville de Sarzeau a vécu des moments d'émotion donnant l'image d'une Bretagne créative, gaie et fière de son patrimoine.

UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE

Un nouveau commandant à la gendarmerie de Sarzeau

Yves Borius, Major Quemerais et David Lappartient

Le Major Quemerais a quitté ses fonctions à la brigade de Sarzeau le 1er juillet dernier et s'est vu remettre la médaille de la ville par le Maire et l'équipe municipale en présence de Monsieur Yves Borius, conseiller général.

Affecté à Sarzeau depuis le 1er juillet, l'adjudant chef Serge Kerivin lui succède au commandement d'une brigade de 12 gendarmes. En provenance du Faouët où il était adjoint au commandant de brigade pendant cinq ans et demi, Serge Kerivin, 40 ans, marié, deux enfants est originaire du Finistère nord. Il est en service depuis 22 ans.

Serge Kerivin, nouveau commandant de la brigade de Sarzeau

CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 23 mars 2009

Cette séance porte essentiellement sur les finances communales : vote des budgets primitifs 2009 pour la commune et les budgets annexes et présentation des comptes administratifs 2008.

Autres points inscrits à l'ordre du jour :

- **personnels :** créations de postes
- **culture :**
  - tarifs des séances scolaires à l'espace culturel pour les établissements situés en dehors du territoire de Sarzeau
- **finances :**
  - subventions allouées aux associations sarzeautines pour 2009
  - subventions allouées aux établissements scolaires
  - taux d'imposition 2009
  - plan de financement de la fête celtique
- **questions diverses :**
  - classement de l'office de tourisme en catégorie deux étoiles

Séance du 3 juin 2009

Monsieur le Maire a procédé à l'installation de Madame Marie-Cécile Riedi, membre de la liste « Sarzeau Autrement », en remplacement de Madame Michèle Fardel, démissionnaire.

Ce conseil a aussi statué sur :

- la modification des statuts de la Communauté de Communes de la presqu'île de Rhuys
- **urbanisme :**
  - lancement de trois concours pour la réalisation d'un plan de référence pour le centre ville, Kergroës et Kerblanquette/Coffournic
  - lancement des études d'aménagement du port de Saint Jacques
- **finances :**
  - tarifs 2009/2010 de l'espace culturel,
  - tarifs des vacations funéraires
  - tarifs 2009 des camps au Pays Basque, à Guerlédan et Arradon
- **mouillages de l'océan :**
  - modification de la composition du conseil
  - composition de la commission d'attribution des mouillages
- **transport :**
  - mise en place d'un service de navette estivale gratuite
- **travaux :**
  - attribution du marché de travaux de voirie 2009 à la SACER

Séance du 20 juillet 2009

Cette séance comportait 29 points. Notamment :

- **finances :**
  - décision modificative N°1 – Budgets annexes du Spernec, du Centre Nautique de Sarzeau et budget des ports et mouillages
- **culture et patrimoine :**
  - tarifs des spectacles pour la saison culturelle 2009/2010
- **sports – jeunesse :**
  - tarifs de l'école municipale des sports pour l'année 2009/2010
  - tarifs des sorties, tarif buvette Espace Jeunes
- **éducation – affaires scolaires :**
  - convention avec le Conseil Général du Morbihan – aide à la restauration des collégiens
  - tarifs restauration scolaire 2009/2010
  - tarifs garderie scolaire 2009/2010
  - subventions aux associations
- **urbanisme :**
  - approbation de la 4ème modification du plan d'occupation des sols
  - révision simplifiée du plan d'occupation des sols
  - instauration d'une demande préalable avant toute coupe et abattage d'arbre
- **travaux :**
  - attribution du marché travaux réseaux eaux pluviales 2009/2010/2011 à la société CTPR
- **affaires maritimes :**
  - tarif des corps-morts pour les Mouillages de l'Océan

De gauche à droite : Yves Borius (Conseiller Général), Joseph-François Kerguéris (Président du Conseil Général), Yves Husson (secrétaire général du Préfet du Morbihan), François Goulard (Député, Maire de Vannes), Jean-Michel Rouget (Directeur), David Lappartient (Maire de Sarzeau) et Gérard Labove (Président de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys)

RÉCEPTION

La maison de retraite Pierre de Francheville inaugurée

Samedi 13 juin, la maison de retraite Pierre de Francheville a été inaugurée par les autorités départementales, régionales et locales, en présence des résidents, des familles et de l'ensemble du personnel.

C'est un véritable projet d'établissement qui a motivé les initiateurs de cette création qui compte 85 lits, dont quinze pour les personnes désorientées. Lieu d'accueil de 5000 m² entièrement de plain-pied, implanté dans un cadre de verdure arboré de 12 hectares et demi, cette belle réalisation, qui répond à des normes de Haute Qualité Environnementale (HQE), a représenté un coût d'investissement global de 9.367.000 € TTC.

Jean-Michel Rouget, directeur de l'établissement, a annoncé l'arrivée de 22 agents supplémentaires, portant l'effectif à 63 personnes. Il a précisé que cette augmentation du personnel était vraiment nécessaire du fait de la grande dépendance de certains pensionnaires.

David Lappartient, maire et président du conseil d'administration, a salué l'opiniâtreté et le courage du directeur ayant contribué à l'accord de principe pour engager les études dès 2001. Il lui a remis la médaille de la ville en remerciement de son action.

De gauche à droite : Joseph-François Kerguéris, Yves Husson, Gérard Labove, Jean-Michel Rouget, David Lappartient, François Goulard et Jérémie Pédron (Maire du Conseil Municipal des jeunes)

La médaille de la famille française récompense des qualités essentielles

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement au moins quatre enfants « afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la nation ». Elle récompense des qualités essentielles : la générosité, la volonté de transmettre des valeurs, le courage face aux difficultés de la vie et l'amour donné aux enfants.

Le 3 juillet, le maire a reçu en mairie les récipiendaires de la promotion 2009 pour leur remettre la médaille ainsi qu'un cadeau du conseil général et un bouquet de fleurs offert par la mairie.

M. et Mme JOSSE, médaille de bronze, et leurs quatre enfants : Nicolas (20 ans), Valentin (17 ans), Pierrick (13 ans) et Mélanie (9 ans).

M. et Mme LE DEVEDEC, médaille de bronze, et leurs quatre enfants : Claire (23 ans), Simon (22 ans), Pauline (19 ans) et Lucie (15 ans).

«De l'emploi pour nos jeunes en période estivale»

Sarzeau est une commune à forte affluence saisonnière. Des renforts en personnel sont donc nécessaires l'été.

Le 7 juillet dernier, David Lappartient, Maire de Sarzeau et son équipe ont accueilli les « renforts d'été » employés par la municipalité ainsi que les renforts pompiers et gendarmes. Il a tout d'abord tenu à rappeler l'importance du tourisme pour notre commune « *le tourisme est primordial pour l'économie de notre territoire (...) il aide notamment à la création d'emplois pour les jeunes de la Presqu'île (...) cette activité économique leur permet de rester au Pays*».

Ce sont 86 personnes supplémentaires pour la commune (hors effectif gendarmerie et pompiers) : les Sauveteurs en mer (Snsm), la police municipale, les services techniques, le Centre Nautique de Sarzeau, le Centre de Loisirs, le nettoyage des bourgs, les services des ports, le service des manifestations, la perception de la taxe de séjour, les services administratifs ont tous des besoins en personnel supplémentaire pour pallier à l'accroissement de la population en été. La sécurité est assurée par la gendarmerie (dix gendarmes mobiles, trois élèves gendarmes et deux réservistes) et les pompiers (sept pompiers sont en renfort l'été).

Le 24 août, Monsieur le Maire a fait le bilan provisoire de la saison avec le personnel qui a pu être présent. En terme de sécurité, on dénombre plus de 180 interventions pour les sauveteurs en mer et près de 130 pour les pompiers.

Un grand merci aux saisonniers pour leur collaboration et leur investissement dans ces missions d'intérêt général.

EVENEMENT

Une première réussie pour « Les Arts dans la rue »

Le premier salon « Les Arts dans la rue » a été inauguré par le maire David Lappartient entouré de son équipe municipale le samedi 13 juin. Plus de quatre vingt participants : peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, potiers, art floral, bijoutiers d'art, tisserands et autres artisans ont littéralement envahi les rues du centre bourg créant une joyeuse animation.

Tous les Arts ont pu s'exposer et les visiteurs ont échangé en toute convivialité avec les artistes.
De nombreuses animations durant ces deux jours : orgue de barbarie, pianocyclette, mais aussi la participation des ateliers du conservatoire, accordéon diatonique, chorale, théâtre et le dimanche, un concert de musique folk.

La Chapelle de St Colombier au cœur de l'histoire

Le 31 juillet dernier à la Chapelle de St Colombier, une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence animée par Raphaël Valery, professeur d'histoire et auteur du livre « Eglises et chapelles de la Presqu'île de Rhuys ».
Une découverte passionnante de l'histoire de cette chapelle au travers de l'évocation des saints qui y sont honorés : St Germain, St Joseph, St Colombier. Ne serait-elle pas située sur l'un des plus anciens lieux de culte de la Presqu'île ?
Yves Launay s'était aimablement chargé d'installer une exposition « Mémoire du village », ce qui a permis aux auditeurs de compléter leurs connaissances de cette frairie.
Cette conférence était organisée par le service patrimoine de la Mairie de Sarzeau. Un grand merci au conférencier qui a si bien su captiver son auditoire.

TRANSPORT

La municipalité adopte la circulation douce

L'engagement des élus en terme de « développement durable » est désormais très marqué. Le maire et son équipe ont souhaité offrir aux agents la possibilité d'un mode de transport « doux » pour circuler d'un service à l'autre dans le centre bourg et en périphérie. Effectivement, certains services municipaux sont excentrés, obligeant parfois les agents à emprunter un véhicule motorisé. La solution de mettre à leur disposition des « vélos de service » à rapidement vu le jour ! L'acquisition de huit vélos, répartis dans les différents bâtiments, a été bien accueillie par le personnel. Ce projet connaît, depuis sa mise en place, un franc succès. Tous reconnaissent les avantages de la circulation douce : un support pratique, rapide et respectueux de notre environnement.

M. le Maire accompagné de Georges Guéguen (1er adjoint), Camille Peters (conseillère déléguée à l'environnement et au développement durable) et des agents de la commune, le 26 juin dernier, jour de la réception des vélos.

Les jeunes du Sarzeau FC pas peu fiers d'accompagner les professionnels du PSG.

SPORT

« Le climat de la Presqu'île était superbe, on peut bosser dans de bonnes conditions ! ». Antoine Kombouaré, entraîneur du PSG

En juillet dernier, les joueurs professionnels du Paris Saint-Germain et de l'AS Monaco ont bénéficié du climat de la Presqu'île de Rhuys et de son centre de thalassothérapie pendant une dizaine de jours. La municipalité de Sarzeau a mis à leur disposition les équipements sportifs, notamment le terrain d'honneur. Un grand merci à l'équipe du parc des sports pour l'entretien des équipements et les efforts fournis pour accueillir les joueurs dans les meilleures conditions possibles. Pour l'organisation, merci aux associations et au football club de Sarzeau avec à sa tête Jean-Luc Paugam son nouveau président.

Antoine Kombouaré, entraîneur du PSG, en « débriefing » avec ses joueurs après un entraînement.

Entretien avec Erwan Bataille,

nouvel entraîneur du Sarzeau FC, avant le match amical PSG/Pontivy au parc des sports de Sarzeau, samedi 11 juillet

Vous êtes le nouvel entraîneur du Football Club de Sarzeau. Que pensez-vous de votre arrivée à Sarzeau, accueilli par des footballeurs professionnels ?
Je n'ai pas encore commencé les entraînements mais je suis très heureux d'être sur Sarzeau. C'est la première fois que j'assiste à l'accueil d'une équipe professionnelle. Tout se passe pour le mieux.

D'après vous, comment appréhende-t-on l'accueil d'une équipe comme le PSG ?
C'est une grosse organisation, je sais que l'association a beaucoup travaillé avec le parc des sports pour préparer cet accueil... une chose est sûre, vu l'engouement général : ça a fait plaisir à tout le monde !

Avez-vous assisté à un entraînement ?
Oui, jeudi 9 juillet, une séance d'entraînement publique a permis aux enfants de venir à la rencontre des joueurs... Il y avait du monde, environ 100 personnes, les joueurs ont signé des autographes ce qui a ravi les petits et parfois même les plus grands...

Des échanges avec les professionnels ?
Non pas beaucoup, ils sont là pour travailler, il faut les laisser tranquilles.

La venue des footballeurs apporte-t-elle quelque chose pour le club ?
Oui, les jeunes découvrent le «haut du panier» et ça leur montre ce que c'est que d'être dans les meilleurs.... Le travail est indispensable et c'est lors des séances d'entraînement qu'on le voit !

Des futurs pros au FCS ?
Les enfants rêvent tous de jouer au plus haut niveau...

Une première pour les 20 ans de la compagnie

Après avoir organisé, il y a de cela quelques années, trois concours qualificatifs en championnat de France tir nature, les archers récidivent avec une nouveauté sur la Presqu'Île.
Cet été, la Compagnie des archers de Rhuys Suscinio, présidée par Alain Bertrand, a organisé un concours départemental de tir olympique à Sarzeau. Une bonne occasion de marquer la 20ème année d'existence de la compagnie. Un travail d'équipe entre les archers, les services municipaux et les élus, a permis à cette compétition de se dérouler dans de très bonnes conditions et d'accueillir les archers du grand Ouest.

Les très bons résultats de l'équipe de Sarzeau ont fait gravir les marches du podium aux archers Sarzeautins avec quatre titres en individuel et un par équipe. Une véritable récompense après une longue année de concours sur tous les terrains de Bretagne.
Les couleurs de Sarzeau ont été défendues dans tout l'Ouest cette année avec de nombreuses médailles et une qualification pour un jeune aux championnats de France en Isère.

Si vous voulez découvrir le tir à l'arc, la compagnie des Archers de Rhuys Suscinio vous attend sur le terrain des sports Adrien Régent ou au gymnase (en hiver).

Les médaillés accompagnés de Yves Borius, conseiller général et Georges Guéguen, 1er adjoint au Maire

Entraînements les jeudi (20h-22h), mercredi (16h-17h30), samedi (16h-19h) et dimanche (10h-12h).
Tél. 02 97 41 77 53
Mél. lachouanniere@aol.com
http://www.archers-rhuys-suscinio.org

SOLIDARITÉ

Les (merveilleux) Joyeux petits souliers

Pour la deuxième année consécutive, la troupe des « Joyeux petits souliers » a assuré le spectacle et a illuminé, le temps d'une journée, la ville de Sarzeau.
Comme l'an passé, tout a commencé par une courte représentation devant l'Hôtel de Ville. Le public s'est vite arrêté pour mieux voir le spectacle offert par ces talentueux enfants qui virevoltent au son d'une musique rythmée. La troupe a ensuite été reçue à la mairie où le maire, David Lappartient, et Yves Borius, conseiller général, ont fait l'éloge de leur talent et de leur générosité. Cette journée à Sarzeau s'est terminée par un magnifique spectacle donné au Centre culturel l'Hermine au profit des orphelinats de Lviv (Ukraine).

L'association des Joyeux petits souliers est une association franco-ukrainienne à but humanitaire. Cette association a été créée en France par le Père Jean-Claude Darrigaud.
Le Père Darrigaud, lors d'un de ses voyages en Ukraine, a été bouleversé par le talent des jeunes de l'école de danse de Lviv et par leur volonté d'aider financièrement l'hôpital pédiatrique et les orphelinats de cette ville.

CENTRE DE LOISIRS

Lorsque les enfants s'amusent...

Du 3 juillet au 21 août, une équipe composée de 20 animateurs a accueilli, chaque jour, 40 enfants de 3 à 6 ans et 50 de 7 à 11 ans.
Cette année, les enfants ont pu participer à deux camps, un séjour multi-activités à Guerlédan (sept jours) pour les 9/10 ans et un séjour découverte pour les 7/8 ans au Camping de Parc Priol (sur cinq jours) en partenariat avec le centre de loisirs d'Arradon.
Les plus grands (12/14 ans) sont partis sept jours en «camp ados» dans le pays Basque (Bidarray - 64). Au programme : découverte de la vie locale et de la faune aquatique, activités sportives (escalade, VTT, pelote basque...).

Dans le cadre des centres de loisirs des 3/11 ans, des thèmes avec, pour chacun, des sorties et des activités se sont succédées :
La mer : Océarium du Croisic
Les jeux : Grand jeu de l'oie
Les légendes : Le parc des légendes à Frossay
Le moyen-âge : Village de l'an mil
La nature : Ballade en péniche sur le Blavet
Cirque : Parc de Tréffendel
Le Mexique : Tropical Parc
Les pommes : Visite d'un verger
L'écologie : Nettoyage d'une plage
Une façon pour les enfants de s'investir sur des thèmes variés et ludiques comme en témoignent ces quelques photos...

GROUPE « SARZEAU AUTREMENT »

Pour 2020, l'Union européenne doit s'engager à réduire ses émissions de CO^2 de 30% et sa consommation d'énergie de 20%.
Nous sommes, nous les européens, parmi les trois plus gros pollueurs de la planète. Avec les Etats-Unis et la Chine, nous produisons 57% des pollutions mondiales.
La contrainte est claire : il nous faut adopter un modèle de vie moins gourmand en énergie et moins consommateur en matières premières.
Et 2020, c'est demain ! Il est essentiel d'accélérer le processus.

Dans cet objectif, les innovations, facteurs de richesse et d'emploi peuvent aussi participer à sortir de la crise actuelle. Mais cela ne se fera que si le modèle basé sur la spéculation financière qui nous a entraînés dans cette récession est remis en question. Nous ne mesurons pas encore toutes les incidences sur l'emploi et le coût social à venir des fermetures d'entreprises.

Il nous faut modifier nos habitudes de consommation, ceci aura des impacts sur tous les actes du quotidien. Il est indispensable que, tous, nous nous sentions concernés et devenions acteurs de ces changements.
Le rôle d'une municipalité est important car elle sert de moteur et d'exemple. Les nouvelles obligations issues du « Grenelle de l'environnement » influent sur les projets municipaux et communautaires en y intégrant les aspects environnementaux.
Pour Sarzeau et pour la Presqu'île de Rhuys, l'une des déclinaisons de ses changements est la mise en place d'un week-end de l'environnement. Parce que cet événement marque le début d'une inflexion de la politique municipale et intermunicipale qui devra prendre en compte, davantage et en permanence, les facteurs environnementaux, nous avons dès le départ adhéré au projet et nous participons activement aux cinq groupes de travail : les déchets, le trait de côte, les énergies, les transports, les algues.
Notre commune a la responsabilité d'organiser pour l'ensemble de la presqu'île la réflexion sur les déchets avec pour objectif une réduction des quantités de déchets résiduels destinés à l'enfouissement.
Nous souhaitons que cette étape touche un très large public, et soit ainsi une première marche pour mettre en place avec vous toutes et tous, résidents principaux et secondaires de Sarzeau un agenda 21, alliant environnement et solidarité.
Nous vous attendons nombreux sur les différents sites les 23, 24 et 25 octobre.

Le 21 août 2009
Y. Le Goff, M.C Riedi, D. Goupil

GROUPE « AU CŒUR DE SARZEAU »

Y a-t-il une GOUVERNANCE à SARZEAU……. !…..

Quand l'effet d'annonce prime, on n'est pas dans le faire. Un quart du mandat effectué, surtout des promesses et … aussi des engagements non tenus…des exemples.

1. Au Conseil Municipal du 15 MAI 2008, on annonce…. SARZEAU a été sélectionné pour bénéficier d'un diagnostic de la consommation et de la gestion de l'eau dans la commune – 17 Mois plus tard, nous n'en avons vu… goutte… !

2. Au Conseil Municipal du 07 Juillet 2008, Mr le Maire a demandé la traduction financière d'un éventuel retour à la régie municipale pour la gestion des cantines. Nulles traces écrites à ce jour de cette étude et nous avons reconduit… bon gré mal gré le contrat avec la société « ANSAMBLE BREIZ RESTAURATION ».

3. La sécurité autour du Centre Culturel évoquée au Conseil Municipal du 07 Juillet 2008, avec un projet de vidéo surveillance…Nous avons demandé une réflexion au groupe de travail pour y associer « un dispositif humain ». Le 14 AVRIL 2009, nous avons remis un état des lieux des dégradations depuis 2004 et un projet de dispositif de sécurisation et de prévention au Maire et demandé à participer à tout ce volet humain. Mr le MAIRE nous a déclaré partager notre proposition et « que cela ne pouvait plus durer ». Aujourd'hui, seul le « côté technique (et matériel) » est (seraient à priori) pris en compte à l'Automne…et pendant tout l'été les dégradations et nuisances ont continué, sans intervention des Autorités. Ce n'est pas du tout notre conception de gérer la sureté des biens et des personnes à SARZEAU en général.

4. Le Maire nous a fait voter le 01 Septembre 2008, la mise en œuvre d'une zone d'action concertée sur le secteur de FRANCHEVILLE. Refusée car de la compétence de la Communauté de Commune, selon les statuts de celle-ci. A ce jour, la requalification n'est pas encore terminée. Un an de perdu…

5. Le Maire a voté avec sa majorité le 24 Novembre 2008, le projet de construction de 39 logements derrière la maison René LESAGE pour un investisseur privé en autorisant la levée de l'emprise réservée. Réponse du commissaire enquêteur « il n'est pas pertinent que des intérêts privés priment sur l'intérêt général. Donc retour à la case départ.

6. Le Conseil Municipal du 24 Novembre 2008 est annulé par la préfecture pour non respect des délais de convocation de l'ordre du jour ; par conséquence pas de conseil entre 1er septembre 2008 et 19 janvier 2009 …).

7. Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) est aujourd'hui en panne. Non respect de certaines règles. Un cabinet privé payé pour cela, des réunions publiques et…peut-être tout à refaire. Même si le SCOT est de la Compétence de la Communauté de Commune, le MAIRE de Sarzeau en est le Vice-président en charge de ce secteur… !

8. Et pour conclure incroyable…mais… vrai,… « LA MAIRIE »… construit un mur « en pierres sèches » le long de la propriété du magasin « Casino » et offre ainsi à cette société… une bien belle façade alors que l'on manque de personnel pour l'entretien normal de la commune en particulier en été.

Y a-t-il une gouvernance à Sarzeau… eh, bien, à vous d'en juger !!!!!!!!!

Y. Kérignard, C. Paquet, N. Mauffret, M-h Belliot, R.Bosser.

Le budget 2009

20,3 millions d'euros

Le budget primitif 2009 a été adopté le 23 mars par le conseil municipal dans une conjoncture économique difficile particulièrement marquée par une chute des ressources prévisionnelles :

- – 30 % des taxes additionnelles aux droits de mutation,
- – 6.4 % de la dotation versée par l'Etat
- – 36.5 % de la Taxe Locale d'Equipement (taxe perçue sur les permis de construire au prorata de la surface construite).

Malgré un travail très important pour rationnaliser encore les dépenses, ces dernières ne peuvent pas être réduites à due concurrence de la baisse estimée des ressources (– 617 000 €) qui représente une diminution de plus de 5 % de l'ensemble des recettes réelles.

Les charges de personnel qui représentent presque la moitié des dépenses réelles de fonctionnement ne peuvent pas suivre cette contraction du fait de la croissance mécanique (évolutions statutaires de la fonction publique) et physique (créations de postes) nécessaire au fonctionnement des services.

C'est la raison pour laquelle la perte de ressources doit être compensée par de nouvelles recettes et plus spécifiquement par une augmentation des taux d'imposition de 5 %, laissant la fiscalité directe de Sarzeau à un niveau raisonnable en comparaison des pressions fiscales mesurées dans les communes de 5 000 à 10 000 habitants. En effet, le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (mesure de la pression fiscale) était de 0.75 en 2008 à Sarzeau contre 1.12 en moyenne régionale et 1.01 en moyenne départementale (source Trésor Public). L'augmentation des taux a été retardée au fil des années mais elle est devenue inévitable en cette période de crise économique.

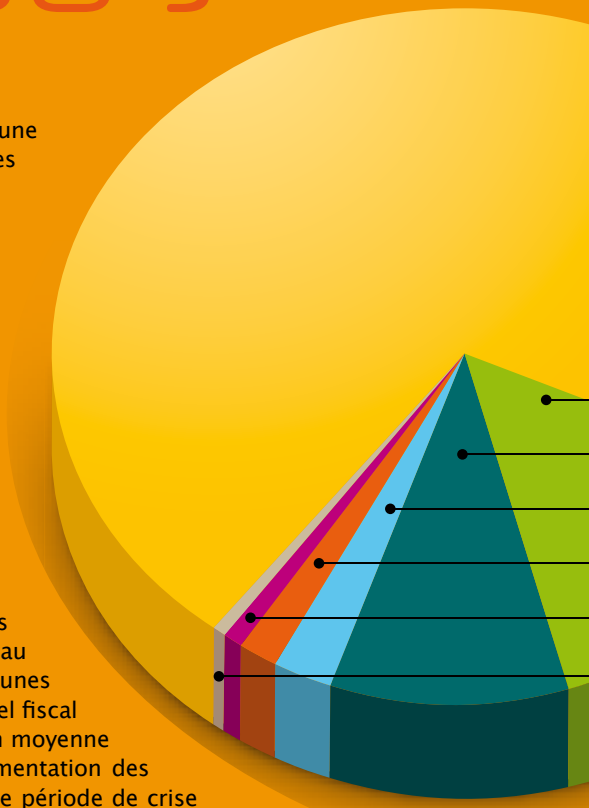

Malgré tout, l'effort d'investissement a été maintenu, tout d'abord pour assurer la réalisation des projets engagés (Aménagement de la rue général de Gaulle, extension du restaurant scolaire…) et contribuer à la relance de l'économie, tout en profitant de l'opportunité du versement anticipé de la dotation de compensation de la TVA (FCTVA) versée par l'Etat (330 000 €), qui devait être versée en 2010.

BUDGET PRINCIPAL

Investissements : 5,2 millions d'euros

Le montant prévisionnel du programme d'investissements du budget principal 2009 s'élève à 5 205 799 €.
Les dépenses les plus importantes concernent l'acquisition de réserves foncières (515 000 €), les études avant réalisation de travaux afin d'appréhender les manières de répondre au mieux aux besoins exprimés et les programmes d'investissement sur la voirie (rue du Général de Gaulle et quartier Le Godec-Kerlohé).

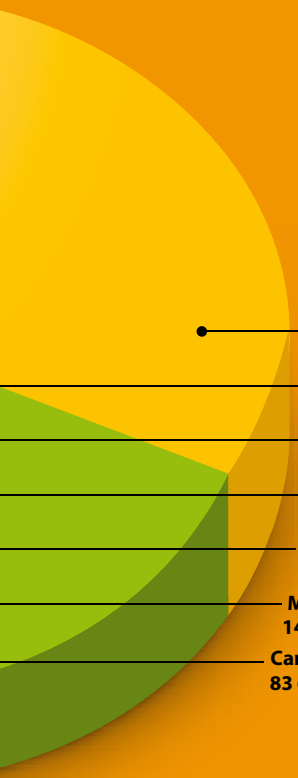

Les dépenses

> AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT : 2 780 800 €

Les études d'aménagement
L'aménagement urbain requiert préalablement à son lancement des études pour définir l'objectif et les incidences du projet sur l'environnement et les circulations.

- Pour la vie de l'agglomération de Sarzeau et l'insertion des opérations à lancer sur les secteurs de Francheville et Poulmenac'h, les crédits ont été inscrits à hauteur de 78 000 €.
- Pour étudier le trait de côte, les zones humides, les eaux pluviales et lancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, 130 000 € ont été inscrits.

Les réserves foncières
Compte tenu de la politique de réserves foncières à constituer, 515 000 € ont d'ores et déjà été inscrits en 2009.

Les acquisitions de matériel-mobilier et les travaux
Les acquisitions concernent l'extension des réseaux électriques (24 000 €), la sonorisation du centre ville (12 000 €), les extensions ou rénovations d'éclairage public (218 000 €), la signalisation et la numérotation des immeubles (35 000 €) et l'acquisition d'un véhicule dédié pour le service environnement (13 600 €).
Les travaux de ce secteur concernent les travaux sur la voirie (876 000 €) et les réseaux d'eaux pluviales (226 000 €).
Outre ces travaux sur la voirie et les réseaux sur tout le territoire de la commune, des opérations sont individualisées pour la rue du Général de Gaulle (210 000 €), le quartier rues Le Godec et Kerlohé (197 000 €) et le reliquat des dépenses à payer pour le secteur du Bas Pâtis (178 400 €).

> SERVICES GENERAUX : 468 800 €

Il s'agit là des dépenses prévisionnelles d'équipement d'une bonne partie des services municipaux (mobiliers, matériel informatique, télécommunications, etc.) et de travaux pour les bâtiments d'administration de la commune (programme de nouvelle installation des services techniques (40 000 €), adaptation de l'accueil de la mairie à l'établissement des passeports…). Des crédits sont consacrés à la nouvelle image de la commune : charte graphique, logo et site internet (45 000 €). Il s'agit pour l'essentiel de crédits engagés en fin d'année 2008.
Le budget a ouvert la possibilité de numériser les actes d'état civil et ainsi en faciliter l'accès et prévenir la dégradation des documents (18 000 €) et d'étudier la faisabilité d'un pôle santé.

> SECTEUR SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE : 256 100 €

121 000 € sont consacrés aux derniers paiements pour la réfection et l'agrandissement de l'école de Saint-Colombier.
Les autres opérations importantes sont l'agrandissement du restaurant Adrien Régent (80 100 €) où sont confectionnés les repas pour l'ensemble de la restauration scolaire, des jeunes enfants en multi accueil et des personnes bénéficiaires du portage à domicile et la réfection de l'étanchéité de l'école Marie Lefranc (3ème tranche) 30 000 €.

> PATRIMOINE ET CULTURE : 115 700 €

Pour engager efficacement la politique de restauration du petit patrimoine bâti (chapelles, mobilier des chapelles et églises, fontaines et lavoirs, calvaires…), l'inventorier et le mettre en valeur, 40 000 € ont été inscrits et 15 000 € ont été prévus pour protéger le bâtiment de l'espace culturel fréquemment soumis à des vandalismes. Les crédits restants concernent la finition des travaux de restauration des vitraux de l'église Saint-Saturnin.

> SPORTS ET JEUNESSE : 88 400 €

Outre le renouvellement régulier du matériel de sport et de loisirs pour les jeunes (2 100 € pour un billard électronique à la maison des jeunes) et les enfants (3 000 € pour des VTT au centre de loisirs) et les travaux récurrents sur les bâtiments, les travaux qui ont été retenus concernent la réfection des sanitaires de la salle de tennis (7 000 €), la sécurité du pas de tir à l'arc (6 500 €), la protection de la maison des jeunes (5 000 €) et la construction d'un entrepôt au parc des sports (7 000 €).
Des crédits à hauteur de 38 000 € ont été conservés pour payer les dernières factures d'éclairage du terrain de football d'entraînement.

> ACTION ECONOMIQUE : 72 000 €

20 000 € sont prévus pour des bornes de service des camping cars fonctionnant avec la carte bancaire, l'aménagement paysager aux abords du port du Logeo (22 000 €), la pose de barrières amovibles pour faciliter le nettoyage de la place du marché le jeudi (10 000 €), une étude sur le déroulement des marchés hebdomadaires et journaliers (5 000 €) et l'extension électrique pour l'alimentation de la zone d'activités de Kérollaire SUD sur la route de Saint-Jacques (15 000 €).

> SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES : 64 700 €

Les principales dépenses concernent l'aménagement de toilettes publiques à St-Colombier (33 200 €), l'acquisition d'une voiture pour la Police Municipale (17 000 €) et l'implantation de nouveaux poteaux incendie (10 000 €).

> REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL : 820 000 €

820 000 € seront consacrés au titre du remboursement des emprunts.

> BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2008 : 486 000 €

Ce besoin de 486 000 € se cumule au besoin de financement des dépenses d'investissement engagées mais non payées dont le solde est de 1 073 400 €. L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2008 : 1 233 329 € est affecté en recette de la section d'investissement 2009.

Les recettes

> L'EPARGNE BRUTE DE GESTION : 1 213 000 €

Cette ligne se compose de l'excédent de recettes dégagé par la section de fonctionnement (820 000 €) et des amortissements (393 000 €).
Cette épargne brute de gestion est immédiatement disponible pour autofinancer l'investissement et rembourser le capital annuel des emprunts.
L'épargne nette ainsi constituée permet de contribuer au financement du programme d'investissements 2009.

> LES RESSOURCES PROPRES : 1 340 000 €

Le fonds de compensation de la TVA (830 000 €) est attribué cette année par l'Etat au titre des deux années antérieures (2007 et 2008), il s'agit d'une avance de trésorerie acquise seulement si les collectivités remplissent ensuite la condition de paiement effectif d'un niveau minimal de dépenses au 31/12/2009.
L'autre ressource importante est la taxe locale d'équipement (510 000 €) qui est attendue en nette baisse cette année.

> LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 97 800 €

L'Etat, la Région et le Département apportent leur contribution aux financements des investissements communaux (68 400 €). Il s'y ajoute le produit des amendes de police versé par l'Etat (29 400 €).

> CESSIONS D'ACTIFS : 45 000 €

Il s'agit des cessions de biens.

> LES EMPRUNTS NOUVEAUX : 1 276 000 €

L'épargne brute de gestion (1 213 000 €), l'excédent de fonctionnement de l'année 2008 (1 233 300 €), les recettes citées précédemment : ressources propres, cessions d'actifs, subventions et participations (1 446 000 €), ne permettent pas de couvrir la totalité des dépenses prévisionnelles du programme d'investissements (5 206 000 €). Pour équilibrer le budget investissement, la commune a besoin de contracter de nouveaux emprunts à hauteur de 1276 000 €.

Fonctionnement : 9 124 600 euros

Les dépenses de fonctionnement

> LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 2 336 700 €

Il s'agit des frais généraux de la collectivité y compris l'entretien de son patrimoine (bâtiments, voirie, réseaux…) mais aussi de toutes les actions en matière scolaire et périscolaire, culturelle, sportive et de loisirs…

> LES CHARGES DE PERSONNEL : 3 859 850 € soit 49.46 % des dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre et virement)

> LES INTÉRÊTS DE LA DETTE : 470 000 €

> LES AUTRES CHARGES DE GESTION :

- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 230 360 € soit + 3.2 % par rapport à 2008,
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : 400 000 €,
- Subventions aux associations : 180 000 €
- Subvention à l'école privée de 171 464 € comprenant les fournitures scolaires et les aides aux activités pédagogiques à laquelle s'ajoute la prise en charge des activités nautiques.

> DES CHARGES EXCEPTIONNELLES : 69 582 €.

Il s'agit principalement de la participation du budget général au budget annexe du Centre Nautique de Sarzeau.

Les ressources

La structure des recettes de la section de fonctionnement est affectée par la crise économique et les modifications au 1er janvier 2009 des populations légales de toutes les communes françaises.
D'une part, la taxe additionnelle aux droits de mutation que perçoivent les communes de plus de 5 000 habitants est estimée en forte régression du fait de la chute du marché de l'immobilier soit – 207 000 € et, d'autre part, la population légale de la Commune passant de 8 449 habitants à 7 331 habitants, le produit de la dotation de l'Etat est réduit de 116 491 €.

Les ressources se décomposent ainsi :

- Des dotations et participations : 1 919 594 €

La dotation forfaitaire (DGF) est attribuée à hauteur de 1 694 286 € pour 2009 soit – 116 491 € par rapport à 2008, conséquence directe des nouveaux décomptes de population établis par l'INSEE sur l'ensemble du territoire français figés à la date du 1er janvier 2006, sans prise en compte des populations supplémentaires comptées à l'occasion des derniers recensements complémentaires.

- Des taxes et impôts : 6 249 901 €

Les bases d'imposition 2009, notifiées par l'administration, ressortent une croissance de + 4,7% et un produit de 5 239 593 € à taux d'imposition inchangés. Cette croissance est le résultat de l'augmentation des bases par la loi de finances, qui pour l'année 2009 est de + 2.5% sur le bâti et 1.5% sur le non bâti et de l'accroissement du nombre de contribuables de la Commune.

Les taux ont dû être augmentés de 5 % pour compenser les pertes de taxe additionnelle aux droits de mutation et de dotation globale de fonctionnement portant le produit voté pour les taxes à 5 502 901 € aux taux suivants :

- Taxe d'habitation (TH) : 9,80%
- Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) : 19.47%
- Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) 35.88%

- D'autres ressources provenant des taxes indirectes, des services du domaine et des produits de gestion courante (produits et redevances diverses des services, subventions, compensation des exonérations taxe foncière et taxe d'habitation…). Le montant escompté est de l'ordre de 955 000 €.

RÉCAPITUALTIF

Budgets principal et annexes

BUDGETS - SECTIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL BUDGETS
Budget Principal	9 124 632,00 €	5 205 798,78 €	**14 330 430,78 €**
Ports	373 865,07 €	174 607,81 €	**548 472,88 €**
Mouillages de l'océan	70 986,36 €	74 992,00 €	**145 978,36 €**
Centre nautique	276 984,43 €	60 250,00 €	**337 234,43 €**
Camping	33 702,00 €	49 959,23 €	**83 661,23 €**
Kerollaire	1 108 914,48 €	933 991,94 €	**2 042 906,42 €**
Le Spernec	1 569 464,80 €	1 269 264,80 €	**2 838 729,60 €**
TOTAL PAR SECTION	**12 558 549,14 €**	**7 768 864,56 €**	**20 327 413,70 €**

Tous ces budgets annexes s'équilibrent en recettes/dépenses.

PATRIMOINE

Nos quartiers ont une histoire

Cette carte est l'illustration du texte : *« Entre le Duc et l'Abbé, le premier quartier de Sarzeau : Saint-Jacques »* publié dans le bulletin municipal n°66.
En dehors de ses frontières naturelles ; la mer (au sud), la rivière prenant sa source au Men Guen (à l'ouest), la frairie de Saint-Jacques, créée sans doute par les templiers, va prendre dans la paroisse de Sarzeau la plus grosse part du gâteau. Elle butera néanmoins à l'est sur un puissant voisin : le Duc de Bretagne et ses parcs.

Ecrit par Pierre BEUNON

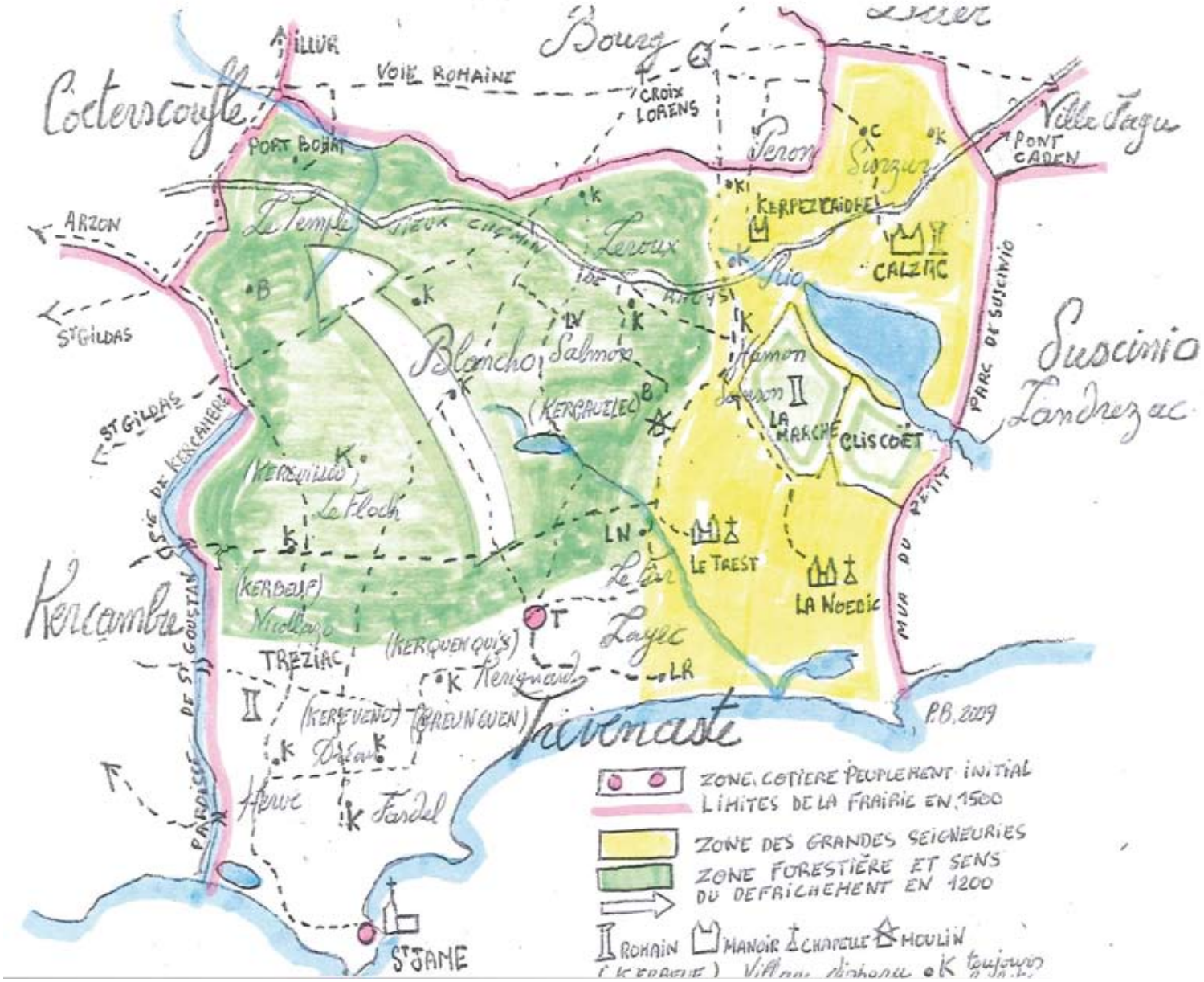

Dans le prochain numéro, Pierre BEUNON racontera la naissance de Brillac. N'hésitez pas à lui faire part de vos connaissances sur le passé lointain de votre quartier, même s'il s'agit de traditions orales au 02 97 67 33 18.

ENVIRONNEMENT - URBANISME

Protégeons nos arbres

En complément de la délibération du 14 février 2009 prescrivant l'élaboration du P.L.U. et dans le but de préserver des éléments naturels constituant le paysage, le conseil municipal a décidé d'instituer la « Déclaration Préalable » pour les abattages d'arbres, celle-ci a pour but de réglementer les coupes ou abattages d'arbres sur tout ou partie du territoire Sarzeautin (voir article L 130-1 de la Déclaration Préalable consultable sur internet ou au service urbanisme).

La volonté de protéger les éléments caractéristiques du paysage permettra ainsi d'éviter toute destruction irrémédiable d'arbres, haies ou plantations dont le maintien est indispensable... Si vous envisagez l'abattage d'arbres ou de haies, vous pourrez constituer un dossier de demande.
Pour cela, il faudra :

- retirer un formulaire de Déclaration Préalable au service Urbanisme.
- déposer ce dossier en quatre exemplaires au service urbanisme.

NB : Documents à joindre au dossier : plan de situation / plan de masse (indiquer sur ce plan les arbres à abattre) / photos des arbres à abattre.

- Instruction du dossier : un mois + un mois supplémentaire si consultation de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Pour plus d'informations contacter le service urbanisme, Place Francheville à Sarzeau, au 02 97 48 29 60.
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le vendredi jusque 16h).

En attente de l'avis du Conseil National de Protection de la Nature pour le projet de Parc Naturel Régional

Le 6 juillet dernier, le projet de Parc a été présenté au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) pour avis intermédiaire. David Lappartient, Maire de Sarzeau et Vice-Président du S.I.A.G.M. (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan) était présent pour défendre le projet. Cette étape décisive permettra de poursuivre la procédure de création du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan à l'horizon 2011. Le rapporteur du Conseil, Jean Untermeyer, a émis un avis favorable. L'avis officiel du CNPN sera communiqué aux élus au mois de septembre et s'il est favorable, viendra l'enquête publique, diligentée par la Région, maître d'ouvrage du Parc. Les communes, communautés de communes et le Conseil Général auront ensuite quatre mois pour se prononcer et adhérer à la charte avant l'obtention de l'avis final du CNPN courant 2010. Un avis favorable du CNPN permettra la création du Parc.

Restauration des fontaines

La commune poursuit ses travaux de restauration et de mise en valeur du patrimoine dans le respect des méthodes traditionnelles. L'entreprise Lhéoté de Sarzeau est récemment intervenue pour des travaux de rejointoiement à la chaux et au sable sur les six fontaines des lieux-dits suivants : Feuteunio, Kergorange, La Croix Suscinio, La Saline, Molpétrus et Penvins. Les travaux ont été réalisés pour un montant total de 17 760 € TTC.

Service environnement, patrimoine et développement durable au 02.97.48.29.67 ou par mail : environnement@sarzeau.fr

Ouverture du sentier côtier de Bréhuidic

Près d'un kilomètre de sentier côtier a été ouvert cette année depuis le Port du Logeo jusqu'à la Pointe de Bréhuidic. Vous pouvez désormais cheminer le long du littoral depuis Port-Navalo jusqu'à cette pointe qui vous offre une vue imprenable sur le Golfe et les îles de Govihan et Stibiden. Le financement des travaux a été pris en charge en totalité par l'Etat pour un montant global de 35 000 € TTC.
Cette servitude de passage réservée exclusivement aux piétons le long du littoral a pour but de garantir au public l'accès aux plages et à la grève. Il convient toutefois de respecter les propriétés privées et le travail des ostréiculteurs sur les chantiers et les parcs.

Service environnement, patrimoine et développement durable, 02.97.48.29.67, environnement@sarzeau.fr

ZOOM SUR

Le club de Rhuys : les aînés à Jersey

Le club de Rhuys existe depuis 1976. Il organise tous les jeudis et vendredis après-midi, de 14h à 18h, des réunions dans le local situé impasse Poulmenach.
Les membres du club ont diverses occupations : jeux de société (belotes, scrabble…), travaux manuels divers et variés. Un goûter est offert par le club à chaque réunion.
Dans le courant de l'année, des sorties d'une journée sont prévues, ainsi que des repas.
Le 16 juin dernier, les adhérents du Club de Rhuys ont pu découvrir, sous un soleil magnifique, l'île de Jersey. Bien entendu, cette sortie a ravi tous les participants.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Pierrette Perrodo : Tel. 02 97 26 81 65

Découverte de l'Espéranto dans le Golfe du Morbihan

Le vendredi 31 juillet, le Club Espéranto de Rhuys a organisé une sortie «Découverte de l'Espéranto» dans le Golfe du Morbihan. Le départ était fixé à Port Navalo. Les personnes inscrites à cette journée ont d'abord appris que cette langue internationale parlée dans 115 pays avait été imaginée par un médecin ophtalmologiste polonais

L.Zamenhof dès 1887. Sa grammaire simplifiée mais fondamentale, limitée à 16 règles sans exception, en fait une langue facile à apprendre pour toutes les nationalités : 150 heures suffisent pour atteindre le niveau baccalauréat. Après la présentation rapide des règles les plus importantes, les voyageurs ont quitté Port Navalo pour mettre le cap sur l'Ile d'Arz via Kerners et le Logeo. L'escale à l'Ile d'Arz eut lieu à Penera où le pique-nique se déroula comme prévu sous un ciel clément. Là, il fut encore question d'Espéranto : d'après le rapport de F. Grin, universitaire genevois, établi en 2005 à la demande du Haut Conseil d'Evaluation de L'Ecole, le passage à l'apprentissage de l'Espéranto permettrait à l'Union Européenne d'économiser 25,5 milliards d'euros par an ! Après le pique-nique et la découverte du moulin à marée de Berno, les participants ont poursuivi le tour du Golfe en contournant l'île du Lern puis en remontant jusqu'à Port Anna et Conleau. Le retour se fit par Arradon, Port Blanc, la Jument et l'Ile Longue. Le Club a remis ensuite un DVD avec un fascicule d'accompagnement aux participants en les encourageant à en apprendre davantage sur cette « langue-pont » étonnante, irremplaçable, car n'appartenant à aucune nation, et qui peut rendre des services incontestables.

Francis Desmares, Club Esperanto de Rhuys
Tél : 02 97 26 89 96

INTERCOMMUNALITÉ

Plan vélo et promenades

Le «Plan vélo» concerne l'ensemble des communes de la Presqu'île de Rhuys : Arzon, Saint-Gildas de Rhuys, Sarzeau, Le Tour du Parc, Saint-Armel.
Il est constitué de tronçons aménagés, réservés en priorité aux seuls cyclistes, reliés entre eux par des portions de route normale, les «routes partagées».
Depuis le 3 août dernier, la liaison Saint-Armel / Le Tour Du Parc est officiellement ouverte. Sur environ 13 km, vous pouvez désormais rallier les deux communes et apprécier la tranquillité de ce chemin tout en admirant les vestiges du Pont Romain sur une passerelle en bois dans le Marais du Bourdoux. Vous pouvez également franchir la RD 20 en toute sécurité grâce à un passage souterrain. Idéal pour les balades en famille !!!
Cette liaison permet de boucler le Plan Vélo de Rhuys initié, il y a plus de 10 ans maintenant, et porté désormais par la Communauté de communes de la presqu'île de Rhuys.

PORTRAIT

Les coulisses de ma mairie...

Sarzeau compte en moyenne : 145 agents titulaires (CCAS compris), 21 agents contractuels (remplacement d'agents momentanément indisponibles) et recrute tous les ans près de 90 agents saisonniers différents sur juillet et août, pour plus de 60 postes.
Les agents de la Ville de Sarzeau sont des fonctionnaires territoriaux travaillant pour des entités juridiques distinctes et exerçant les métiers les plus divers (menuisier, électricien, secrétaire, journaliste, policier, jardinier, éducateur sportif,...). Au fil des bulletins municipaux, nous vous présenterons les différents services de la commune. Nous avons commencé la série dans le bulletin n°65 et dans ce numéro, un service qui est au cœur de l'action municipale toute l'année, le service « culturel ».

L'Espace culturel l'Hermine

Le service culturel de la municipalité se situe à l'Espace culturel l'Hermine, rue du père Coudrin. Le bâtiment abrite une salle de spectacle, un hall d'exposition, une salle polyvalente, des salles de cours et de répétition pour les ateliers artistiques et le conservatoire à rayonnement départemental, une médiathèque et des bureaux. Actuellement, deux entités différentes gèrent ces services : la médiathèque, le conservatoire et les ateliers artistiques sont sous l'égide de la communauté de communes alors que la salle de spectacle et les différents espaces de réunion et de travail dépendent de la commune. Nous évoquerons dans cet article uniquement l'action et le personnel « municipal ».
Neuf agents exerçant des métiers très différents travaillent tout au long de l'année :
Anne Lenglart, directrice, a en charge, outre l'organisation générale et le management de ses équipes, la programmation de la saison culturelle et sa communication. Elle est en poste à Sarzeau depuis juillet 2000.
Patricia Freund, assistante de la directrice, est chargée d'une grande partie des tâches administratives, des contacts avec les partenaires (écoles, associations...) et de l'accueil des artistes. Elle est en poste à Sarzeau depuis août 1995.
Anthony Lemoine et Corinne Mignot assurent en binôme l'accueil du public. Anthony assure en plus la mise en place des diverses expositions qui ont lieu tout au long de l'année, il est en poste à Sarzeau depuis octobre 2001. Corinne pour sa part s'occupe de la gestion des locations de salles (calendrier et modalités administratives) et travaille avec la commune de Sarzeau depuis avril 2003.
Marie-Christine Nicol s'occupe, avec l'aide de deux autres agents, de l'entretien de tout le bâtiment et de l'état des lieux des salles en location. Elle travaille avec la commune de Sarzeau depuis janvier 2004.
Les régisseurs interviennent sur la mise en place du plateau et de la salle de spectacle, en équipe avec les compagnies accueillies, ils installent et règlent l'ensemble du matériel technique nécessaire lors des représentations. Ils ont aussi la charge du suivi des stocks et de l'entretien de ce matériel.
Sébastien Bonté est régisseur général et régisseur lumières ; il est en poste à Sarzeau depuis octobre 2004.
Patrice Gauthier est régisseur son, il est en poste à Sarzeau depuis mars 2001.
Pascal Galhaut est régisseur plateau, il s'occupe aussi de la maintenance du bâtiment (divers travaux d'entretien courant), il est en poste à Sarzeau depuis mars 2002.
Philippe Launay musicien intervenant, met en place, avec les écoles maternelles et élémentaires, des ateliers de musique se déroulant sur le temps scolaire. Il allie les thématiques de la saison culturelle, des évènements municipaux (ex. : carnaval) et celles des projets pédagogiques des écoles. Il est en poste à Sarzeau depuis juillet 2003.

De gauche à droite : Marie-Christine Nicol, Pascal Galhaut, Corinne Mignot, Patricia Freund, Anne Lenglart, Sébastien Bonté et Patrice Gauthier

L'Espace culturel a pour mission de diffuser à un large public des spectacles de théâtre, danse, musique, des œuvres d'art et des expositions thématiques. La saison culturelle propose ainsi une vingtaine de spectacles professionnels à destination d'un public jeune et adulte et une douzaine d'expositions dans des genres variés. Au-delà de ces propositions pour tout public, l'Hermine mène des actions ciblées en direction des écoles, de la petite enfance, des centres de loisirs, des maisons de retraite etc. L'Espace culturel a également pour mission d'aider à la création des œuvres et mène ainsi des actions de résidence d'artistes.
En plus de la saison culturelle, l'Espace culturel l'Hermine permet la location de la salle de spectacle et de la salle polyvalente Armorique aux associations et aux privés.

Tél. 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@sarzeau.fr
Fax : 02 97 48 29 41

CITOYENNETÉ

Réunions de quartiers 2009

Les réunions de quartier permettent aux habitants de rencontrer l'équipe en place et à celle-ci de présenter les projets en cours. Elles sont le moyen de s'exprimer sur son quartier, d'améliorer, dans la mesure du possible et pour le plus grand nombre d'entre eux, le bien-être de ses habitants.
Elles sont aussi l'occasion de poser des questions sur les dossiers plus généraux concernant la commune.

TRAVAUX

Embellissement de la Rue du Général de Gaulle

Depuis le 14 septembre 2009, des travaux d'embellissement, d'enfouissement des réseaux électriques et de remplacement de canalisation des eaux pluviales ont commencé sur les rues de Kervillard et du Général de Gaulle (centre bourg).
Ces voies seront fermées au stationnement et à la circulation pendant environ trois mois.
Le sens de circulation de la rue du Général Leclerc a également été inversé (de la Place Emmanuel Jaffré vers la Place Duchesse Anne).

La municipalité vous prie d'excuser la gêne que ces travaux d'embellissement pourraient occasionner et compte sur votre compréhension.

BIENVENUE À

Jean-François Guéhenneux et Carine Couteau

Originaire de Pontivy et après 12 années passées dans le Nord de la France sur des postes similaires, Jean-François Guéhenneux a rejoint le service communication de la ville depuis le 20 juillet dernier. Il assurera, en équipe avec Audrey Albert, la gestion et le suivi du site Internet de Sarzeau, contribuera à la réalisation du bulletin municipal et du Sarzeau Hebdo ; suivra l'application de la nouvelle charte graphique et les dossiers courants liés au service.

Depuis le 1er août 2009, Carine Couteau a rejoint le service Environnement aux côtés de Lénaïck Chevalier. Originaire de Normandie, elle occupait un poste de responsable environnement dans une commune littorale de Vendée. Elle aura pour mission le suivi de différents dossiers ayant attrait à l'environnement et en particulier la mise en œuvre de la politique de développement durable sur la Commune.

URBANISME

Révision simplifiée du POS

En application de la délibération n°2009/07/20-20 du Conseil Municipal du 20 juillet 2009, une révision simplifiée du POS est prescrite concernant le projet du futur Centre Technique Municipal, à proximité du Super U. C'est le cabinet Géo Bretagne Sud qui réalisera le dossier afin de modifier le zonage du secteur pour permettre la construction du Centre Technique Municipal. Une réunion publique se tiendra le vendredi 2 octobre à 20h30 à l'espace culturel l'Hermine.

CARNET DU JOUR

Rendez-vous les 4 et 5 décembre !

Le Téléthon 2009 aura lieu les 4 et 5 décembre prochains.
Préparez-vous dès aujourd'hui pour faire de votre manifestation Téléthon une grande réussite ! Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec la coordination du Morbihan (http://coordination56.telethon.fr/).
L'équipe de coordination se tient à votre disposition pour vous accompagner, vous conseiller dans vos démarches et vous proposer des idées de manifestations.

Le Téléthon c'est :

200 000 bénévoles

20 000 animations

5 millions de personnes mobilisées

30 heures de direct sur France Télévisions

Plus de 80 partenaires nationaux

Et 104 911 383 € récoltés en 2008 !

ATHLÉ-RHUYS

L'athlétisme en Presqu'Île de Rhuys

La 23ème édition de la Corrida de Rhuys, course pédestre de 10 km homologués, sous-titrée « La Ronde de l'huître », se déroulera le dimanche 13 décembre 2009, à 15h, dans et autour de Sarzeau au départ du centre culturel.
Son programme inclut des courses de jeunes (à partir de 7 ans).

Organisation :
Athlé-Rhuys, 02 97 67 34 29.
Engagements :
Antoine CADO,
Tél. 02 97 48 24 30
Mél. : antoine.cado@free.fr ou via www.yanoo.net
Participation :
6 € sur engagement / 8 € sur place

INTERCOMMUNALITÉ

Relais Gérontologique de la Presqu'île de Rhuys

Le relais gérontologique, service gratuit mis en place par la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys, s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et à leur entourage. Le personnel du relais vous accueille, vous écoute et vous informe sur les services de maintien à domicile, les structures d'hébergement et l'accès aux droits des personnes âgées de plus de 60 ans.

Sa nouvelle adresse :
Relais Gérontologique de la Presqu'île de Rhuys
5, place Marie Le Franc
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 06 82

Permanence tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.
Accueil possible sur rendez-vous l'après-midi.

ANIMATIONS

A ne pas manquer

Spectacle gratuit
Avaler des couleuvres avec une faim de loup rusé comme un renard piqué par une mouche... à vous rendre chèvre !!!
Monique Répécaud, conteuse, danseuse et clown, propose un spectacle interactif composé de trois contes d'animaux pour les enfants de 7 à 77 ans. Animation gratuite.
Le mercredi 23 décembre 2009 à 15h, au cinéma le Richemont.

Manège à volonté !
Le manège nous accompagnera jusqu'à la fin de l'année 2009. L'office de tourisme vous offre le voyage !
Rendez-vous à partir de mi-décembre, place des Trinitaires, près de l'Office de Tourisme.

NOUVEAUX COMMERCANTS

Le groupe Mille & Dix Vins Père et Fils s'installe à Sarzeau

Après Lyon, c'est dans la Presqu'île de Rhuys, à Sarzeau que le groupe Mille & Dix Vins s'est installé à la place des « Vins de Bordeaux » n°2 Place des Trinitaires.
Vigneron de père en fils depuis plus de 7 générations, Jean-Michel PIQUEMAL prend la direction de ce nouveau site. Après un cursus universitaire à Montpellier, il rend son tablier d'ingénieur œnologue pour celui de microbiologiste des sols, passionné par le développement durable et la vinification de raisins issus de l'agriculture biologique. Il prône une viticulture responsable sans pesticide, herbicide, fongicide ni engrais chimique.
Une viticulture vraie en quelque sorte comme faisaient ses ancêtres à qui il rend hommage.
Ouvert tous les jours en été de 9h à 13h30 et de 15h30 à 20h30 (fermé le dimanche après midi ainsi que le lundi à partir de mi-septembre).
Tél. : 02 97 41 30 15
Mél. : milledixvins@yahoo.fr

Blue Shark

Premier centre aquatique à Sarzeau, Blue Shark a ouvert il y a quelques mois, Z.A de Kerollaire Nord. Cours, Aquagym et natation, apprentissage, perfectionnement enfants et adultes, bébé dans l'eau, telles sont les prestations que Kevin SIMON, gérant et moniteur, propose au public de la presqu'île.
Hors saison : du 7 septembre au 26 juin 2010. Ouvert tous les jours, du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 h 30. Différents niveaux et formules tarifaires sont proposés.
Réservation bassin
Tél. 02 97 48 05 50 ou 06 07 01 03 77.

© Rémi Jacob

ESPACE CULTUREL L'HERMINE

« Un large éventail de spectacles pour tous les goûts ! »

Des acrobates époustouflants, des concerts attrayants, une semaine culturelle gourmande, un voyage en Italie… un programme prêt à réchauffer l'hiver : ne manquez pas les spectacles de ce début de saison culturelle à l'Hermine !

Samedi 3 octobre, 18h

EXPÉDITION PADDOCK
Compagnie Tango Sumo
Une danse furieuse où s'entremêlent cascades, chutes et acrobaties… Incroyable !

Mardi 13 octobre, 20h30

LES SALADES AMOUREUSES
Par le Bibliothéâtre
Récits et chansons où l'amour, on le sait, passe par l'estomac…! Un cabaret gourmand pour s'enrichir et se régaler.

Mercredi 14 octobre, 17h

J'AI ENCORE FAIM !
par Béatrice Maillet
Contes et comptines gourmandes pour le très jeune public de 2 à 4 ans.

Samedi 17 octobre, 20h30

GRACE «Hall of Mirrors»
1ère partie : Les Delphes
« Je chante le blues… » C'est Grace qui l'affirme, et on la croit volontiers, tant sa voix évoque les plus grandes vocalistes du style. Sur scène, elle partage, à la force de sa voix exceptionnelle, ses chansons singulières portées par une musique libre, rythmée, joyeuse.

Dimanche 25 octobre, 15h (en extérieur)

OZONE ET POMME DE TERRE
Compagnie Santini
Installé devant son étal de légumes, Max le jardinier réfléchit sur les questions de développement durable, dans une ambiance à la Pagnol.

Samedi 7 novembre, 20h30

LE MARIAGE FORCÉ de Molière
Une commedia dell'arte par «Comédiens et compagnie»
Improvisation, décalage, utilisation de masques, escrime, danse, chant et musique : Comédiens et Compagnie utilisent tous les ressorts de la Commedia dell'arte pour nous présenter cette pièce savoureuse.

Dimanche 15 novembre, 17h à l'église St Saturnin (sarzeau bourg)

PIANTO
Par l'ensemble vocal et instrumental Il Ballo
A travers ce concert de musique baroque, l'ensemble Il Ballo offre un parcours de la vie du Christ, depuis la naissance -Modie Christe natus est, jusqu'à la Croix- Stabat Mater Dolorosa.

Dimanche 22 novembre, 17h

GIANMARIA TESTA « Solo dal Vivo »

Une belle voix sourde, un univers musical aussi personnel que mélangé et une écriture dépouillée, pure et simple comme un dessin au trait qui dit la beauté sans fioritures. Venez écouter cet artiste au rapport si intime et si chaleureux avec son public.

Samedi 28 novembre, 18h

LE PAYS OÙ L'ON NE MEURT JAMAIS
Cie Patrick Le Doaré

Inspiré d'un conte traditionnel italien, « Le pays où l'on ne meurt jamais » est un spectacle chorégraphique interprété par deux danseurs et un comédien. La danse devient un instrument de dialogue, de réflexion pleine d'humour et de dérision.

Mercredi 2 décembre, 15h

L'HISTOIRE DU PETIT TAILLEUR ET LA REVUE DE CUISINE
Par l'Ensemble Instrumental de Vannes et Eric de Dadelssen
Épique, drôle et tendre à la fois, la musique du hongrois Tibor Harsányi pare merveilleusement le conte des frères Grimm, « l'histoire du petit tailleur » réflexion poétique et fantastique sur le passage de l'enfance à l'âge adulte.
Avec son tango et son charleston, ses mélodies simples et son ton enfantin, « La revue de cuisine » est une œuvre charmante qui ravira petits et grands.

Samedi 12 décembre, 20h30

PEP'S «Utopie dans le décor»
1ère partie : C-Koya
Une exigence dans l'écriture, des atmosphères propices à l'évasion, le goût des rythmiques efficaces et des mélodies entraînantes, sans oublier une capacité à enflammer les salles de concerts !

Programme 2009/2010 disponible à l'espace culturel l'Hermine ou en mairie - Tél. 02 97 48 29 40

FÉLICITATIONS À...

Juin 2009
Le 6 juin – POLAILLON Christophe et VIBERT Charlotte
Le 6 juin – BONNAFI Steve et SUZZI Audrey
Le 12 juin – GUEGAN Pierre et FERMINE Frédérique
Le 20 juin – GOUAS Mathias et MAHÉ Elodie
Le 20 juin – MERLOT Patrick et LORANS Nolwenn
Le 27 juin – BÉGO Joseph et DIALLO Fatoumata, Mairie annexe de Brillac

Juillet 2009
Le 4 juillet – LEPORT Arthur et GERNIGON Gaëlle, Mairie annexe de Brillac
Le 31 juillet – LE NET Patrick et VAN BRUGGEN Annelieke

Août 2009
Le 1er août – DRÉAN Maxime et CHRISTIE Anna, Mairie annexe de Brillac
Le 7 août – HOTTIER Laurent et VORMBROCK Nadine
Le 8 août – LAMY Arnaud et HIVART Mélanie
Le 25 août – HAAS Jean et LETHUMIER Raymonde
Le 28 août – WATINE Martin et GIRES Céline
Le 29 août – CAVALIE Stéphane et BENEAT Marie-Laure

Septembre 2009
Le 4 septembre – MAINBERTE Jérôme et COQUAUD Adeline

CARNET DU JOUR

Bienvenue à...

Avril 2009
Le 15 avril – LE BOULICAUT Swann, La Parquerie, Route de Calzac

Juin 2009
Le 3 juin – RAGON Maïwen, 3 Rue de l'Océan, 33 Le Clos des Carmes
Le 20 juin – POISSON Emma, 19 Rue des Tisserands, Molpétrus
Le 26 juin – CHEVALIER Marion, Calzac
Le 27 juin – DENIEL Noa, 24 Allée des Erables

Juillet 2009
Le 1er juillet – BÉNÉAT Maïa, 24 Chemin des Vignes
Le 17 juillet – VANVYNCKT Lola, Belle Croix
Le 22 juillet – MOUSSET Edmond, 15 Impasse Gren Gal, St Jacques
Le 29 juillet – LOUÊR Eléonore, 13 Impasse de Kergroës
Le 31 juillet – DELATOUCHE Augustin, 16 Rue Clos Er Bert
Le 31 juillet – LE VISAGE Maëlwenn, 33 Chemin du Menhir, Penvins

Août 2009
Le 4 août – LE ROUX Alan, 27 Rue du Général de Gaulle
Le 5 août – TALLET Marie-Charlotte, 12 Chemin de la ferme
Le 8 août – TRAON-BARON Loan, Lotissement du Feuntenio, Penvins
Le 15 août – BENITEZ Valentin, 69 Chemin de Kerhuelon Landrezac, Penvins
Le 17 août – LEMAIRE Rose, 4 Impasse Hent er Mor Kérignard
Le 18 août – LE THIEC Pierre, 8 Chemin de la petite mer Bénance
Le 26 août – SCUILLER Zazie, 35 Route de Bernon, Brillac
Le 29 août – VUILLEMARD Abby, 26 Chemin du Muriau

CLIN D'ŒIL

50 ans de mariage
Le samedi 22 août 2009 Yves BORIUS et Germaine EZANNO-SIMONNET ont fêté leurs noces d'Or.

Sincères condoléances aux familles de...

Mai 2009
Le 29 mai – LAINÉ née PERRIN Christine, 34 Rue Paul Helleu, 52 ans
Le 29 mai – LEVÊQUE Yvonne (veuve FARGUES), 97 Rue Anne de Bretagne, Brillac, 84 ans

Juin 2009
Le 2 juin – HARDOIN Georges, 31 Chemin de Kerhuelon Landrezac, 76 ans
Le 8 juin – DEROCHE Jean, 3 Impasse Cour Bodanig, 85 ans
Le 11 juin – NICOLAS née LE PORT Anne, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 85 ans
Le 11 juin – DAVANNE née MIGEON Monique, 4 Impasse des Oliviers, 80 ans
Le 12 juin – QUINIO Roger, Allée du bois, 90 ans
Le 13 juin – LEGUEN Marcel, 2 Route de Kermaillard, Brillac, 87 ans
Le 18 juin – LE BRAZIDEC née HAYS Jeanne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 84 ans
Le 23 juin – BALDACCI née ARHURO Marie-Thérèse, 10 Place des Trinitaires, 76 ans
Le 24 juin – GHIGO Paul, Kerbigot, 75 ans

Juillet 2009
Le 2 juillet – JOSSE André, 66 Impasse de Lann Raz, 70 ans
Le 4 juillet – DARET Roland, 3 Domaine de Kerio, 72 ans
Le 8 juillet – GUIGAIN née BERGOT Yvette, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 93 ans
Le 12 juillet – GARANCHER née LEROY Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 87 ans
Le 13 juillet – REMAUD Edmond, 11 Rue Olivier de Clisson à Vannes, 60 ans
Le 24 juillet – BOURGUET Laurent, 26 Rue du Gendarme P. Comboliaud à Châteauroux (Indre), 24 ans
Le 25 juillet – DELANCHY née PAPIN Georgette, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 99 ans
Le 28 juillet – COUTANCE née LECLERC Suzanne, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 89 ans
Le 28 juillet – OLIVAUD Claude, Chemin Dervenn, 72 ans
Le 30 juillet – LE MOINE née LE SAOÜT Yvonne, 34 Rue Pratel Vihan, La Grée Saint Jacques, 88 ans

Août 2009
Le 2 août – LE BOULICAUT Louis, 13 Rue de Kerpaul, 99 ans
Le 3 août – KLEITZ René, 15 Impasse Kertessier, 84 ans
Le 6 août – CHEVY née DANIEL Reine, 43 Rue de Kerpaul, 81 ans
Le 8 août – GUYOT née VAN MASSENHOVE Danielle, 9 Impasse La Cour Bodanig, 71 ans
Le 10 août – DUVAL née LUNEL Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite de Francheville, 95 ans
Le 11 août – BAINVEL née LE BODO Jeanne, 1 Rue du Dolmen, Brillac, 88 ans
Le 18 août – AUBERT née BRIDOU Aline, Allée du Bois, 95 ans
Le 26 août – SURZUR Mathurin Pierre, 17 Chemin de la pointe Bénance, 84 ans

WEEK-END ENVIRONNEMENT DE RHUYS

LES 23, 24, 25 OCTOBRE 2009

les algues

les déchets

les énergies

le trait de côte

le transport

Vendredi 23 octobre

→ A l'espace culturel l'Hermine

- **20 h :** Concert de Gilles Servat.

Samedi 24 octobre

- **9h à 10h30 :** Opérations Rivages propres sur l'intercommunalité

→ A Sarzeau

- **10h45 :** Inauguration du week-end environnement de Rhuys
- **11h30 :** Conférence sur « le niveau de la mer » par Laurent Labeyrie (espace culturel l'Hermine)
- **À partir de 12h :** Possibilité de restauration sur place et de nombreuses animations (concert, théâtre de rue par les z'Artmateurs, expositions, etc...)
- **18h :** Conférence de Jean-Claude PIERRE de Nature et Culture « Voyage au Pays du Futur » sur la thématique du développement durable et de la solidarité (espace culturel l'Hermine).

→ Dans chaque commune

- **14h à 17h30 : Echanges, débats et nombreuses animations autour des thèmes de travail de chaque commune.**
  - → A St Armel : **le transport**
  - → Au Tour du Parc : **les énergies**
  - → A Arzon : **le trait de côte**
  - → A St Gildas de Rhuys : **les algues**
  - → A Sarzeau : **les déchets**

Dimanche 25 octobre

→ A Sarzeau

- **Toute la journée :** expositions, animations, tables rondes sur les cinq thèmes.
- **8h30 à 12h :** Animations
- **11h :** Remise des prix : Concours jeunes + jardins durables
- **15h :** Spectacle sur le parvis de l'espace culturel l'Hermine « Ozone et pomme de terre »
- **17h :** Conférence sur l'Agenda 21
- **18h30 :** Clôture du Week-End et engagement des collectivités.

Programme détaillé disponible dans votre commune